

DEC190502INSIS

Décision portant nomination de Madame Isabelle Sagnes en qualité de chargée de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Isabelle Sagnes, directrice de recherche 1^{ère} classe, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 50% de son temps de travail.

Sa mission, rattachée au portefeuille du directeur adjoint scientifique en charge des thématiques micro et nano-technologies, micro et nano-systèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique, a pour objet le suivi des activités photonique, Renatech, Cellule ERC.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Isabelle Sagnes demeure affectée au Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N) – UMR9001 – Orsay.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

22 MAI 2019

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

